



COMPTE-RENDU

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 octobre 2022 à 18 h 30

Étaient présents : Mesdames Jeanine CARPENTIER, Irène SERVIÈRES, Éliette BESSE, Joëlle CHARISSOU, Laëtitia GUINDRE, Marie-Pierre PERRIER (absente du point 1 au point 3), Messieurs Pascal FOUCHÉ, Michel ESCURE, Marceau BOURDARIAS (absent au point 1), Denis LAJOINIE, Patrice MARTINIE, José MOREIRA.

Étaient absents excusés : Madame Marion PATIENT
Monsieur Pierre CHASSAING

La séance est ouverte à 18 H 30.

- 1 - Désignation du secrétaire de séance,
- 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 septembre 2022,
- 3 - Emprunt travaux, étude et choix de la proposition,
- 4 - Proposition d'une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme,
- 5 - Demande de prorogation de distraction et d'application du régime forestier,
- 6 - Affaires diverses,
- 7 - Questions diverses,

1 - Désignation du secrétaire de séance

Madame Éliette BESSE a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2 - Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 septembre 2022

Le compte rendu du conseil municipal du 13 septembre 2022 a été approuvé à l'unanimité.

3 - Emprunt travaux, étude et choix de la proposition

Le financement des travaux nécessitent de contracter un emprunt de 200 000 euros.

La commission des finances s'est réunie le 15 octobre dernier pour étudier les propositions de prêt de la caisse d'épargne, du crédit agricole et de la banque des territoires.

La commission propose de retenir l'offre de la caisse d'épargne indexée sur le taux du livret A.

Pour : 11

Point sur les travaux

Travaux terminés :

École : une fenêtre fixe de la cantine doit être modifiée en oscillo-battante. Un devis émanant de l'entreprise CHÈZE a été accepté pour un montant de 1 476,00 euros TTC. Des rideaux sont à remplacer derrière le dortoir, un devis doit être demandé à l'entreprise GAZAILLE..

Église : les travaux de réparation de la toiture sont effectués.

La mise aux normes électriques des bâtiments communaux est faite.

Le préau et la toiture de la salle de Poumeyrol sont réparés.

Travaux en cours

Bâtiment de l'ancienne poste : l'objectif d'ouverture de la boulangerie est prévue courant décembre 2022.

Entretien du cimetière : mur à réparer car il s'effrite.

Panneau numérique d'information : le socle sera posé la semaine prochaine par l'entreprise Martinie BTP.

Divers

L'éclairage public sera désormais éteint à 22h.

Le rapport faisant suite à l'étude réalisée pour la vitesse et la circulation dans le bourg préconise de travailler sur l'aménagement de l'entrée du bourg pour matérialiser l'entrée de la zone agglomération.

Le tunnel de Cornil sera fermé à la circulation en février, mars, avril 2023 dans le sens Tulle-Brive.

La déviation passera par le Petit Paris, et le mur d'escalade sera fermé en semaine durant les travaux.

4 - Proposition d'une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Les modifications porteront sur des points de règlement à actualiser (surimposition des panneaux photovoltaïques dans la toiture, nuanciers, matériaux des annexes...)

La liste des bâtiments identifiés pour un changement de destination est à revoir.

La proposition du cabinet Déjante est de 4 500 euros.

Pour : 12

5 - Demande de prorogation de distraction et d'application du régime forestier

Une régularisation des parcelles soumises au régime forestier est à opérer :

- deux parcelles situées à Jourzat sont communales mais non soumises au régime forestier,
- de nouvelles parcelles au Treilhard achetées en 2012, sont à rajouter au régime forestier.
- des parcelles à Rabès sont à distraire du régime forestier pour la rénovation de la station d'épuration.

Pour : 12

Affouage aux Bordes : les ayant-droits seront contactés pour participation sur la base du volontariat.

6 - Divers

Église : subvention à hauteur de 30 % de la DRAC et 25 % du département. Reste à charge pour la commune : 20 678,50 TTC.

Pour : 12

7 - Questions diverses

Les subventions attendues avant le 31/12/2022 sont de : 105 000 euros.

Contractualisation 2023/2025 avec le département

- Aménagement des Bords de Corrèze,
- Aménagements dans le cadre de l'opération « Cœur de bourg »,
- Terrain de foot five,
- Changement de chaudière à l'école et au stade,
- Matériel de voirie,
- Réaménagement des allées du cimetière (suite),
- Rénovation des vestiaires du stade,
- Rénovation de la petite maison à côté du city stade.

Dates à retenir :

Cérémonie du 11 novembre 2022 : les jeunes de 18 ans sont conviés à la cérémonie ainsi qu'au repas.

Marché de Noël organisé par l'APEC : le 18 décembre 2022.

Téléthon : le 4 décembre 2022.

Vœux du maire : le 14 janvier 2023.

Repas des aînés : le 22 janvier 2023.

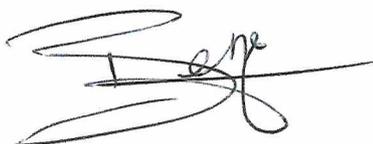
La séance est levée à 20h40.

Le maire,



Pascal FOUCHÉ

La secrétaire de séance,



Éliette BESSE

